

Formation B1 B2 B1V B2V

Habilitation électrique - Exécutant et chargé de travaux BT

Le + Groupe ACN :

Attestations de formation remises sur place et livrets de cours.

Délivrance du titre d'habilitation électrique su place en cas d'avis favorable.

Pré-requis :

Avoir reçu une formation en électricité adaptée aux opérations confiées.

Etre en possession de ses EPI.

Compréhension de la langue française.

Durée :

21 heures - 3 journées

Public :

Personnel devant exécuter des opérations d'ordre électrique sou la conduite d'un chargé de travaux, d'un chargé d'intervention générale ou d'un chargé d'opérations spécifiques.

Personnel devant diriger des travaux d'ordre électrique et d'ordre non électrique.

Lieu :

En intra dans votre établissement.

En inter dans nos centres de formation.

Blended learning (théorie en e-learning, pratique en présentiel).

Participants :

1 collaborateur minimum

15 collaborateurs maximum

Objectifs :

- Connaître la réglementation en matière de risque électrique selon la norme NF C 18-510 afin d'obtenir un titre d'habilitation B1 - B2 - B1V - B2V Essai.
- Connaître les procédures de travaux ou d'essais dans un environnement électrique.
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux travaux hors tension ou au voisinage sur des ouvrages ou des installations électriques.

Programme :

- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les protections collectives et leurs fonctions (barrière, écran, etc...) / Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Ouvrages ou installations : limites des différents domaines de tension / Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT / Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Les habilitations : principe, symboles, limites et formalisation / Citer les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique / Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc ...).
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Rôles et fonctions / Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique / Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension ainsi que les autres documents associés / Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit / Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Principes généraux de prévention à appliquer / Evaluation du risque électrique / Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

Modalités pédagogiques et évaluations :

Programme et contenu de la formation conformes à la norme NF C 18-510. Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.

A l'issue des évaluations pratique et théorique (QCM), les collaborateurs recevront une attestation de formation avec un titre d'habilitation d'une durée de 3 ans.

Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.
- Matériel de démonstration : Gants isolants d'électricien, VAT, cadenas, dispositif de condamnation, casque écran facial.